

BAC PRO A.E.

Baccalauréat Professionnel

Agroéquipement

La formation aux métiers de l'agroéquipement se prépare en 3 années (2nde Pro, 1^{ère} Pro et Term. Pro), et confère la capacité professionnelle à l'installation en agriculture aux candidats.

OBJECTIFS

Le Baccalauréat Professionnel, diplôme de niveau IV, permet de se préparer à entrer dans la vie professionnelle après des études secondaires.

Ce Baccalauréat prépare aux métiers de la conduite et de l'entretien des matériels présents dans les exploitations agricoles, les coopératives d'utilisation de matériel agricole, les entreprises de travaux agricoles, mais aussi dans les entreprises industrielles et commerciales en relation avec l'agriculture (réparation, commerce, stockage et conditionnement).

Au cours de la formation, les élèves préparent leur projet professionnel. La poursuite d'études en Brevet de Technicien Supérieur est possible, pour les élèves qui ont obtenu de bons résultats en classe de première et de terminale.

La formation se déroule sur 3 années scolaires. Après une 2nde Professionnelle « Agroéquipement », les élèves poursuivent leurs parcours vers une classe de 1^{ère} et Terminale Professionnelle.

CONTENUS DE LA 2NDE PRO PRODUCTIONS AGROÉQUIPEMENT

En 2nde Professionnelle, l'ensemble de la formation est organisé autour de 3 types de modules et de sessions de stage :

- **modules d'enseignement général** s'appuyant sur les disciplines suivantes : Français, Anglais, Histoire-Géographie, Éducation socioculturelle, Éducation physique, Mathématiques, Informatique, Physique-Chimie, Biologie et Économie.
- **modules d'enseignement professionnel** en relation avec le secteur des agroéquipements : Écologie, Agronomie, Agroéquipement, Économie d'entreprise.
- **modules spécifiques** : éducation au développement durable et la santé, conduite de projet, approfondissement et mise à niveau.
- **stage individuel** en milieu professionnel d'une durée de 4 à 6 semaines dont 3 prises pendant la scolarité.

Bac Pro. Post 3^{ème} :

L'admission se fait après la 3^{ème}.

Elle est prononcée par une commission départementale d'affectation dans le cadre de la procédure post 3^{ème}.

Les dossiers sont instruits par les collègues d'origines.

L'admission sera prononcée avec l'avis du conseil de classe du 3^{ème} trimestre.

Membre de :

BAC PRO A.E.

Baccalauréat Professionnel

Agroéquipement



HORAIRES HEBDOMADAIRES MOYENS

Disciplines et activités	Horaires hebdomadaires moyens	
	Cours	TP/TD
Français	1,5 h	0,5 h
Anglais	1 h	1 h
Histoire géographie	1 h	
Éducation Socio-Culturelle	0,5 h	0,5 h
EPS	2 h	
Mathématiques	1 h	1 h
Informatique	0,5 h	0,5 h
Économie	2 h	0,5 h
Biologie Écologie	1 h	1 h
Physique chimie	0,5 h	0,5 h
Agronomie & Agroéquipement	4 h	3,5 h
Enseignement spécifique	3 h	
Activités pluridisciplinaires	1 h	

CONTENUS DE LA 1^{ÈRE} ET TERMINALE PRO. AE

- **modules d'enseignement général** s'appuie sur les disciplines suivantes : Français, Anglais, Histoire-Géographie, Éduc. socioculturelle, Éducation physique, Mathématiques, Informatique, Physique-Chimie, Biologie et Économie.
- **modules d'enseignement professionnel** en relation avec le secteur des agroéquipements : Écologie, Agronomie, Agroéquipement, Économie d'entreprise.
- **modules spécifiques** : éducation au développement durable et la santé, conduite de projet, approfondissement et mise à niveau.
- **stages individuels** en milieu professionnel d'une durée de 14 à 16 semaines dont 12 prises pendant la scolarité. Ils sont découpés en séquences de durée variable et sont répartis sur les 2 années de formation (1^{ère} et Terminale).

HORAIRES HEBDOMADAIRES MOYENS

Disciplines et activités	Horaires hebdomadaires moyens		Pluridisciplinarité sur 2 ans
	Cours	TP/TD	
Français	2 h		23 h
Anglais	1,25 h	0,5 h	
Histoire-Géo	1,75 h		15 h
Économie et gestion	1 h	0,5 h	33 h
Educ. Socio Culturelle	1,25 h	0,5 h	18 h
EPS	2,75 h		
Mathématiques	1,5 h	0,5 h	
Informatique		0,5 h	
Biologie Écologie	1 h	0,75 h	
Physique chimie	1,5 h	1,25 h	23 h
Agronomie - Agroéquipement	4,25 h	4 h	56 h
Activités pluridisciplinaires	3 h		

EXAMEN

Les élèves ont la possibilité d'obtenir le diplôme du BEPA Travaux Agricoles et Conduite d'Engins (TACE) à l'issue de la classe de 1^{ère}. Le Bac Pro. est obtenu également par contrôle en cours de formation organisé par l'établissement et par contrôle ponctuel final comprenant des épreuves nationales organisées en fin de formation.